



UNE PHILOSOPHIE POUR LE PARC NATIONAL DU NIOKOLO-KOBA
ET SA REGION (SENEGAL).

Réhabilitation de l'aire protégée et éco-gestion de sa périphérie.

Michel BENOIT

Directeur de recherches de l'ORSTOM (Centre de Dakar).

Conseiller à la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal.

Novembre 1991

Le Parc National du Niokolo-Koba est un des rares sites où survit la grande faune des savanes de l'Ouest africain. Créé en son état actuel en 1969, il connaît des difficultés qui appellent des décisions urgentes.

On constate aujourd'hui ce que les contraintes productivistes ont provoqué en Afrique du Sahel et des Savanes: des échecs financiers pour la plupart des investisseurs et une déstabilisation irrémédiable des genres de vie locaux usufruitiers des ressources vivantes. Les communautés humaines concernées ont supporté l'ingérence en surexploitant le capital naturel. Elles ont ainsi protégé les processus de reproduction sociale mais au prix de désastres écologiques dont on commence seulement à mesurer l'ampleur.

Au cours de ce dernier demi-siècle, des tentatives de "protection de la nature" se manifestaient localement dans l'indifférence voire l'hostilité de certains, sous prétexte qu'elles émanaient d'une philosophie étrangère. L'idéologie de ce qu'on appelle aujourd'hui la "protection classique" n'était pourtant pas plus "anormale" vis à vis de la coutume que les autres aspects de l'étatisation. Elle l'était, certes, mais du moins respectait-elle les ressources naturelles...

Aurons-nous le temps et les moyens de réparer les dégâts en agissant à partir des résultats limités et précaires de ce type de conservation? Il faudra pour cela prendre de nouvelles responsabilités et oser la réhabilitation des économies d'usufruit par la reconstitution des ressources vivantes. Une telle politique ne sera possible qu'à partir du capital génétique sauvegardé dans les aires les moins compromises à ce jour.

Le Niokolo-Koba est actuellement dans une situation délicate. Sa richesse biologique, encore réelle, est en sursis. Un budget dérisoire et l'absence d'investissement depuis des années font que les acquis ne sont plus maintenus. Pendant ce temps, les populations voisines sacrifient à la culture "minière" du coton. Elles n'en négligent pas pour autant l'usage des ressources animales et végétales qui constituent pour elles la vraie richesse et qui ne se trouvent plus guère que dans le parc, surtout la grande faune.

Il est urgent d'élaborer un plan de réhabilitation de l'aire protégée et de définir une politique pour sa périphérie. Celle-ci devra être conçue, en accord avec l'*ethos* des communautés humaines voisines.

Dakar: ORSTOM, 1991

Fonds Documentaire ORSTOM



010016251

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B* 16251 Ex: 1

1. SITUATION ACTUELLE DU PARC ET DE SA RÉGION

Depuis la création d'un "Parc National de refuge" en 1926 sur la rive gauche de la Koulountou, jusqu'à l'inscription du Niokolo-Koba sur les listes des "Sites du Patrimoine Mondial" et des Réserves de la Biosphère de l'Unesco en 1981, en passant par l'agrandissement du parc en 1969, la protection de la faune fait partie de l'histoire de la Haute Gambie.

ECOLOGIE DU PARC

Situé dans le domaine des savanes boisées soudaniennes sous une pluviosité de 900 à 1000 mm par an, le Parc National du Niokolo-Koba offre les paysages classiques des plateaux cuirassés de basse altitude de l'Ouest africain. La présence de prairies de décrue situées au cœur du parc et irriguées par un réseau permanent (fleuve Gambie et rivière Koulountou) ou semi-permanent (rivière Niokolo-Koba) fait l'intérêt particulier du site.

Les principaux biotopes du parc et de ses environs sont les suivants:

- affleurements gréseux: lithosols sur buttes rocheuses. Couvert végétal variable suivant la densité du réseau de diaclases, parfois absent.
- plateaux à cuirasse affleurante ou sub-affleurante et glacis cuirassés: lithosols, sols gravillonnaires sur cuirasse; steppe (caractéristique des surfaces cuirassées) ou steppe arbustive. Forêt sèche sur le revers de la cuirasse.
- plateaux à cuirasse peu profonde ou démantelée: sols gravillonnaires sur cuirasse; steppe arbustive. Forêt sèche sur le revers de la cuirasse.
- glacis à cuirasse démantelée: collines, sols ferrugineux tropicaux indurés; steppe arbustive ou steppe arborée ou savane arborée.
- glacis à couverture meuble, épaisse: collines, sols ferrugineux tropicaux lessivés profonds; savane arborée.
- vallées à remblaiement colluvio-alluvial: sols peu évolués hydromorphes; savane arborée ou forêt sèche.
- plaines à alluvions argileuses sub-actuelles, terrasses, bourrelets de berges et cuvettes inondables: sols argileux à gleys; savane arborée ou forêt sèche ou prairie ou pelouse sur les bancs de sable exondés des talwegs.

Les formations végétales les plus répandues sont la steppe boisée (arbustive et arborée), la savane boisée (arbustive et arborée), la steppe (non boisée) et la forêt sèche. Puis, sur moins de 3 % de la superficie du parc, la prairie, la forêt et la pelouse.

La savane boisée africaine est un milieu géré par l'homme à l'aide du feu depuis des temps immémoriaux. Au Niokolo-Koba, les plateaux cuirassés brûlent en novembre, les collines, plaines et vallées jusqu'à la mi-décembre en général. Les herbages verts de saison sèche sont situés sur savane (regains d'après-feu sur touffes d'andropogonées pérennes), sur prairies non brûlées et sur pelouse. Les frondaisons reverdissent entre décembre (quelques jours après le feu) et mai à l'époque des premières pluies. La superficie non brûlée par ces feux précoces au milieu de la saison sèche est de 10-15 % environ. Ces zones sont rarement les mêmes chaque année. Leur maintien est temporaire car elles sont ensuite brûlées par les braconniers.

MOYENNE ET GRANDE FAUNE

En attendant les résultats complets du dénombrement de la grande faune terrestre du parc effectué par la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (DPNS) et l'ORSTOM (campagnes 1990 et 1991), on peut proposer les estimations suivantes:

- + espèces en danger. Quelques individus à quelques dizaines.
- ++ densité faible ("normale" pour l'espèce ou non). Quelques dizaines à quelques centaines d'individus.
- +++ en milliers d'individus (dans l'ensemble du parc).
- ++++ en dizaine de milliers d'individus.
- +++++ en centaines de milliers d'individus.
- ? - estimation très imprécises ou impossible en l'état actuel des résultats du dénombrement.
- ?? - estimation subjective (espèce non prise en compte par le dénombrement).

Alcelaphus buselaphus	Bubale	++?
Bucorvus abyssinicus	Grand calao	++
Canis adustus	Chacal à flanc rayés	++
Cephalophus rufilatus	Céphalophe à flancs roux	++++
Cercopithecus aethiops	Callitriche	++++
Colobus badius	Colobe bai	+
Crocodylus cataphractus	Crocodile à museau de gavial	+ ??
Crocodylus niloticus	Crocodile du Nil	+++ ??
Crocuta crocuta	Hyène tachetée	++
Erythrocebus patas	Patas	+++?
Felis caracal	Caracal	+ ?
Felis lybica	Chat sauvage d'Afrique	+ ?
Felis serval	Serval	+ ?
Hippopotamus amphibius	Hippopotame	++
Hippotragus equinus	Hippotrague	++ ?
Hystrix cristata	Porc-épic	++ ?
Kobus defassa	Cobe onctueux	+++
Kobus kob	Cobe de Buffon	+++
Loxodonta africana	Eléphant de savane	+ ?
Lycaon pictus	Lycaon	+ ?
Manis gigantea	Pangolin géant	+ ?
Orycteropus afer	Oryctérope	+ ?
Osteolaemus tetraspis	Crocodile dit " de forêt"	??
Ourebia ourebia	Ourébi	++++
Pan troglodytes	Chimpanzé	+?
Panthera leo	Lion	+?
Panthera pardus	Panthère	+?
Papio papio	Babouin de Guinée	+++++
Phacochoerus aethiopicus	Phacochère	++++
Potamocheirus porcus	Potamochère	+ ?
Redunca redunca	Cobe rédunca	+ ?
Sylvicapra grimmia	Sylvicapre de Grimm	+++
Syncerus cafer	Buffle de savane	+++
Taurotragus derbianus	Eland de Derby	++?
Tragelaphus scriptus	Guib harnaché	++++
Trichechus senegalensis	Lamantin	+??

L'éléphant (30-40 individus probablement) et l'éland de Derby (100 à 150 individus environ) sont en danger d'extinction mais peuvent encore être sauvés.

Canis aureus (chacal doré) est présent dans le parc (constats personnels) mais cela doit être confirmé. Giraffa camelopardalis (girafe) et Damaliscus korrigum (damalisque) ont été exterminés bien avant la création du parc. Leur présence dans la zone était probablement temporaire (en saison sèche). L'aire de répartition de ces deux espèces d'hivernage était probablement plus septentrionale.

Une estimation de la biomasse animale du parc sera peut-être possible en 1991.

LES ACQUIS DE QUARANTE ANS DE PROTECTION

Créé à la faveur d'une stratégie défensive décidée face à la destruction de la grande faune sénégalaise dans les années 40/50 et un déboisement rapide, le parc du Niokolo-Koba a atteint les objectifs qui lui furent assignés en 1969, lors de sa plus récente extension.

L'espace classé s'est révélé suffisant (913 000 ha) et ses limites judicieuses. Leur intégrité a été maintenue. Une bonne part de l'eau et des parcours de saison sèche sont au centre du parc. Il y a une bonne complémentarité entre ces parcours de saison sèche des plaines inondables de la Gambie et de la Koulountou et ceux de saison des pluies sur les plateaux cuirassés de l'Est et du Nord.

Le réseau de pistes permet une visite correcte du centre du parc qui est la partie la plus intéressante pour le public. Sa densité (800 km environ) pour 3 000 à 4 000 visiteurs par an pendant six mois) est bonne dans cette zone, bien qu'insuffisante sur les marges.

La présence du personnel est effective: 135 agents sont sur le site, soit 95 éléments opérationnels environ, compte tenu des absences réglementaires et les tâches qui excluent certains agents du travail de terrain.

Le milieu a été protégé et la diversité animale maintenue, y compris les espèces situées en limite de leur aire de répartition comme le chimpanzé, le potamochère et le colobe bai.

On peut avoir un aperçu du potentiel faunistique du parc à partir des résultats partiels et provisoires de la campagne de décompte de 1990 (Sce DPN - ORSTOM).

Espèces	Limite inférieure	Effectif total	Limite supérieure
Alcelaphus buselaphus	2 000	5 000	33 000
Cephalophus rufilatus	33 000	48 000	85 000
Cercopithecus aethiops	53 000	89 000	298 000
Hippotragus equinus	2 000	3 000	11 000
Kobus defassa	1 000	2 000	23 000
Kobus kob	12 000	17 000	34 000
Ourebia ourebi	23 000	30 000	44 000
Papio papio	200 000	269 000	412 000
Phacochoerus aethiopicus	14 000	19 000	28 000
Sylvicapra grimmia	4 000	10 000	22 000
Tragelaphus scriptus	20 000	27 000	40 000

Concernant la recherche, de nombreux travaux de pédologie, géologie et systématique animale et végétale ont été effectués au Niokolo-Koba. Des résultats remarquables ont été publiés. Le suivi des effectifs de la moyenne et grande faune est opérationnel depuis deux ans. Les sociétés humaines vivants au sud du parc sont bien connues grâce à des travaux menés depuis une quarantaine d'années.

Tout ceci peut paraître satisfaisant mais plusieurs aspects positifs du bilan sont précaires. D'autres ont été perdus récemment. Le parc est menacé à bien des égards.

IDENTIFICATION DES PROBLEMES

A l'exception des problèmes issus de la gestion du personnel et de l'absence de politique en périphérie, la plupart des difficultés du parc sont liées à la conjoncture financière que traverse le pays et à la géographie humaine régionale.

Le corps des gardes vieillit (44 ans de moyenne d'âge déclaré). L'effectif de 155 agents (135 dans le parc, 20 à la Direction à Tambacounda) va disparaître rapidement car il n'y a plus de recrutement depuis 1981 (extinction du corps dans dix ans).

La stratégie de surveillance est basée sur une dispersion maximale des postes de garde (22 actuellement, dont 13 dans le parc). Elle était pertinente lors de la phase de création et d'extension pendant laquelle il fallait occuper le terrain de façon stable et visible mais elle gêne aujourd'hui la mobilité des agents, compte tenu d'une détérioration de la logistique et d'une nouvelle organisation du braconnage qui pratique des expéditions de longue durée, mobiles et composées de gros effectifs. Ces faits nouveaux s'ajoutent aux conséquences d'une "rotation" des agents instituée pour pallier à l'éloignement des familles (absence de six jours par mois pour perception de la solde et ravitaillement à Tambacounda).

L'effectif moyen par poste est de 4,3 agents. C'est peu compatible avec la pratique des patrouilles car le règlement et le bon sens imposent au moins quatre agents par intervention et un gardien du poste. Seule la moitié des postes ont plus de cinq éléments au moment de la rotation et sont donc théoriquement opérationnels, soit quinze jours par mois en saison sèche. L'intervention des agents d'un poste lors d'un cas de braconnage même proche est souvent impossible. L'organisation d'une patrouille implique le regroupement des éléments de plusieurs postes souvent dépourvus de la logistique indispensable. Ceci va à l'encontre des avantages supposés de la dispersion.

La direction et les services techniques du parc sont à Tambacounda, à 110 km du coeur de la réserve. Le conservateur est loin du terrain, de ses hommes et des populations.

Les familles du personnel ne sont pas logées sur place. Cela entraîne des situations défavorables à la motivation des agents et impose la "rotation" déjà signalée.

Le réseau des pistes est impraticable en automobile en saison des pluies. Dix postes (sur les treize situés dans le parc) se "replient" en mai pour six mois à cause de cela. Ce réseau mériterait d'être pérennisé mais le budget de fonctionnement ne permet plus son entretien et des tronçons de pistes sont perdues régulièrement.

Un seul des huit ponts-radiers franchissant le fleuve Gambie est praticable. La route nationale en terre Dialakoto-Kédougou qui traverse le parc va être bitumée. Ce choix par rapport au contournement du parc par la périphérie septentrionale est un moindre mal d'après une étude d'impact récente mais cette opération entraînera un dérangement accru de la faune, favorisera la délinquance et obligera à mobiliser du personnel pour surveiller un trafic devenu plus dangereux.

La logistique est déficiente. Le système radio est à bout de potentiel. L'avion Cessna (livré en 1973) qui devait appuyer la surveillance est au sol depuis 1988 faute de moyens de maintenance et de pilote.

Il n'y a plus de niveleuse depuis 1983. L'ancien parc de vélos (doté par le Bureau du Patrimoine Mondial pour l'UNESCO en 1981 et 1984 est hors service. L'armement en fusils automatiques est insuffisant (40 fusils HK 33 actuellement) car c'est souvent ce type d'arme qu'utilise le braconnage.

L'hôtel de Simenti a 40 ans. Sa conception est périmée compte tenu des goûts actuels du public. Son infrastructure est en mauvais état. Les conditions de sa gestion sont à redéfinir.

Le grand public est peu sensible à l'importance culturelle, esthétique, scientifique et économique du parc. La population de la périphérie n'est pas consciente de la ruine de la grande faune ailleurs que chez elle. Son sens des responsabilités ne peut être sollicité à cause de cela. Rien n'est prévu sur le site pour l'information des visiteurs. Il n'y a pas de stations biologiques dans le parc ou à proximité et l'accueil d'équipes de recherches permanentes est impossible malgré les urgences en éthologie et en écologie des espèces en danger comme l'éléphant et l'éland de Derby. La recherche concernant la grande faune est inexistante. Les travaux de systématique, florissants dans les années 50-60, ont marqué le pas.

Il n'y a pas de fonds de documentation ni de collection sur le site, ni de locaux pouvant abriter des activités de formation.

Le savoir-faire en matière de "gestion rapprochée" de la faune (contrôle des stocks de gibier, "game ranching", prophylaxie animale) fait toujours défaut au Sénégal. C'est un handicap pour un programme de régénération des ressources vivantes et d'exploitation respectueuse en périphérie de parc.

Plusieurs espèces menacées en Afrique de l'Ouest ou disparues ailleurs au Sénégal sont en danger dans le parc. C'est le cas de l'éléphant, de l'éland de Derby et du lycaon par exemple.

Certaines formes de braconnage relèvent du banditisme organisé. A cause d'elles et de la chasse en périphérie, la biomasse animale est probablement très inférieure à la capacité de charge (hypothèse qui pourra être discutée prochainement) au point de rendre la visite du parc peu attractive (à l'exception de la partie centrale) pour un public qui peut faire la comparaison avec les réserves d'Afrique de l'Est et du Sud.

La pression du bétail est inquiétante à l'ouest et au nord du parc. Celle des défrichements est forte au Kantoora (terroirs de Médina Gounasse et de ses villages satellites). Des terroirs empiètent sur la zone tampon. Une agriculture spéculative privée fait son apparition en périphérie de parc en manifestant des exigences peu compatibles avec les nécessités d'une gestion durable des ressources et le statut du parc.

A l'exception du pays bassari au sud, le parc est ceinturé par des zones amodiées à la chasse commerciale, y compris face à des secteurs du parc où la grande faune a été détruite. Ces activités s'ajoutent à celles pratiquées dans la zone d'intérêt cynégétique (ZIC) de la Falémé où l'on pratique la grande chasse. La chasse commerciale en périphérie du Niokolo-Koba doit être évaluée au plan écologique, technique et juridique:

-l'autorité qui protège -donc "produit" la faune (DPN du Ministère du Tourisme et de l'Environnement)- n'est pas celle qui en concède l'exploitation (Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols du Ministère du Développement Rural).

-les exploitants n'ont pas la compétence ni les moyens de gérer les stocks. L'élevage du gibier leur reste inconnu. La théorie de leurs devoirs n'a jamais été débattue ni simplement exposée.

-les populations de certaines espèces sont anormalement faibles dans le parc lui-même. Or, c'est une partie de ces effectifs que la chasse ponctionne en périphérie. Son effet s'ajoute à celui du braconnage.

-les habitants des zones amodiées et la DPN sont exclues de ce système par ailleurs peu compatible avec les critères du MAB de l'UNESCO qui impliquent une gestion globale du parc et de sa périphérie. C'est aussi peu cohérent dans la mesure où la DPN souhaite associer les populations aux bénéfices de la conservation, ce qui nécessite d'abord la maîtrise du gibier en périphérie.

Cette situation dommageable à la faune s'explique en partie par l'absence d'une politique dans les régions périphériques.

Il n'y a pas de coordination entre la gestion du Niokolo-Koba et celle des forêts classées voisines (Mampaye, Tiayanga, Kantoora et Diambour) ou de la ZIC de la Falémé. Ces forêts ont été vidées de leur grande faune mais elles reçoivent saisonnièrement des animaux du parc et devraient être intégrées dans un plan de gestion de la périphérie du parc.

Le budget de fonctionnement annuel du parc (hors salaires) est de quelques millions de francs CFA. C'est dérisoire pour une aire protégée qui est à l'Afrique de l'Ouest ce que le Yellowstone est à l'Amérique du Nord.

Le protocole signé en 1988 avec la Guinée concernant la gestion coordonnée du Niokolo-Koba et du Parc National du Badiar voisin (qui doit reconstituer sa moyenne et grande faune entièrement détruite) n'a pas encore été concrétisé.

La législation internationale concernant le commerce de l'ivoire (conférence CITES de Lausanne de janvier 1990 pour l'ivoire) ne sera appliquée au Sénégal qu'en fin de moratoire, en janvier 1992.

Ainsi, nous sommes risquons de perdre le Niokolo-Koba et nul ne peut prendre la responsabilité d'un tel échec.

POPULATIONS VOISINES DU PARC ET GENRES DE VIE

On admet que les bénéfices de la conservation doivent profiter aux populations riveraines des aires protégées. Une telle politique nécessite d'identifier les modes de production locaux et de dire qu'elle attitude on se propose d'adopter vis-à-vis d'eux.

Pastoralisme, essartage, cueillette, pêche ou chasse: les systèmes de production existant en Haute Gambie sont multiformes. Ils sont tous peu ou prou des "usufruits" du milieu naturel (économies dites aussi "de cueillette" ou de "ponction"). C'est le volume des stocks (gibier, poisson, tubercules, fibres, fruits, bois, paille, disponibilité de la terre ou des pâturages) dans la nature (la brousse) qui procure l'abondance dans ce type d'économie où l'accumulation de biens manufacturés est peu valorisée. On y pratique la consommation de produits "récoltés" dans l'environnement et non l'extraction de matières "premières" au sens des économies productivistes. L'abondance se mesure au volume des stocks de ressources disponibles dans l'environnement.

L'économie d'usufruit n'implique pas un mode de production "fermé" ou de "subsistance". La gestion des stocks dans l'environnement n'exclut ni le troc ni l'usage de la monnaie. Elle est le résultat d'un choix culturel, non celui d'un échec écologique ou d'une incapacité technique.

La division du travail est peu pratiquée. On est en "mode de production domestique", à quelques exceptions près comme à Médina Gonasse qui est une communauté religieuse politiquement et économiquement hiérarchisée. L'accès aux biens naturels est individuel et libre dans le respect de certaines règles foncières et religieuses.

L'économie d'usufruit est le fait de sociétés égalitaires. La survie des unités familiales déficientes est assurée par le libre accès au milieu, garantissant la reproduction de la société égalitaire. Cette attitude empêche toute protection volontaire de la ressource car la règle est valable en situation d'abondance comme de pénurie. L'épuisement d'un stock est subit sans

initiative au profit de sa régénération mis à part l'abandon des lieux. Les exceptions connues actuellement sont issues de situations conflictuelles entre des communautés de structures différentes. Le besoin éventuel d'une plus grande consommation passe par une efficacité accrue de l'acte de cueillette, donc l'appauvrissement des stocks et une plus grande précarité ultérieure. Il exclut généralement la recherche d'une augmentation des rendements.

La réussite économique se traduit d'abord au plan démographique. Elle contient la cause de son "échec" futur en provoquant une plus grande prédation des ressources par augmentation des effectifs de population. La productivité de l'acte de cueillette est normalement décroissante, au fur et à mesure de l'épuisement des stocks (gibier, sols, etc...). L'arrêt -voulu ou non- de l'exploitation de la ressource est la seule possibilité de sa régénération (on ne travaille pas à cette régénération).

La mobilité (migration, nomadisme, transhumance, assolement, stratégie guerrière) est à la fois cause et conséquence de ce diagnostic sur l'environnement. Elle est la condition théorique du maintien des stocks en modulant la pression de l'exploitation en fonction de la croissance démographique. Inversement, ce maintien et l'accessibilité des stocks garanti les possibilités de mobilité en assurant la sécurité alimentaire partout "en brousse". Le pasteur peul (Bandé, Bowé, Foulacounda), le chasseur-cueilleur-jardinier bassari ou le chasseur-essarteur mandingue ou diakhanké est mobile en fonction de l'épuisement des stocks de ressources mais la gestion de la richesse directement dans l'environnement permet la mobilité. C'est ainsi que la société "segmentaire" - il vaudrait peut-être mieux dire libertaire - a résisté face au pouvoir des Etats voisins (Fouta Djallon, Gabou, Firdou ou Boundou). Subit au plan écologique, la mobilité est valorisée car garante de la reproduction sociale. Cela explique les attitudes apparemment paradoxales face à l'aire protégée qui offre les avantages d'une "brousse" abondante - gage de sécurité et de liberté - alors qu'elle émane d'un pouvoir étranger aux processus locaux de territorialisation.

Les avantages anciens de la mobilité sont désormais limités. L'épuisement général des stocks par accroissement naturel de la population, immigration et perversion de certains modes de production, font que l'usufruit du capital naturel devient une destruction. La perpétuation des stocks est compromise voire le simple maintien de la diversité génétique, y compris dans le parc.

Les communautés villageoises n'ont pas toutes le même droit sur l'espace ni le même pouvoir sur les forces qui "animent" la brousse. Des géopolitiques parfois séculaires conditionnent les faits de peuplement actuels comme l'immigration en provenance du Fouta Djallon voisin par exemple.

Les visées d'un groupe sur un stock de ressources et l'usage qu'il en fait n'implique pas une aliénation de l'espace. Celui-ci est territorialisé mais pas approprié. Les stratégies foncières des groupes immigrés en cours d'installation se traduisent par une propension abusive à défricher en utilisant souvent l'alibi de la culture de rente (coton par exemple) pour se justifier.

La brousse (la nature) est le siège de forces occultes et sacrées. Elle n'est pas une entité sauvage et absurde. Les liens spirituels du village avec le monde animal et végétal sont puissants et complexes.

L'introduction de techniques conçues pour une augmentation des rendements est souvent détournée au profit d'une plus grande prédation des ressources. La plus-value recherchée par les "projets de développement" pour assurer leur rentabilité est fournie par cette surprédation, provoquant un appauvrissement réel souvent occulté momentanément par une circulation monétaire accrue.

Le feu -en ses pratiques variées- est un outil de gestion de la savane commun à tous les genres de vie de la région, qu'ils soient plus précisément chasseurs, cueilleurs, essarteurs ou pasteurs. Son existence millénaire est antérieure à la genèse des civilisations actuelles. Il a façonné la savane boisée. Le feu n'empêche pas certains milieux du parc de se boiser (et de voir ainsi leur capacité herbagère s'appauvrir). A l'extérieur, ce n'est pas lui qui "dégrade" le couvert végétal mais la généralisation des défrichements et l'accélération de la fréquence de l'essartage, (raccourcissement du temps de jachère), l'élagage abusif des arbres fourragers, la coupe pour le bois de chauffe et le broutage par le bétail. Dans le parc, ses effets (inconnus dans leurs processus écologiques) doivent être appréciés du point de vue de la gestion de la savane et non condamnés a priori au nom d'une "forêt" mythique dont l'apparition ruinerait -par définition- la

faune et la flore de la savane. La question reste posée hors du parc compte tenu des agressions dont le couvert végétal est l'objet et des objectifs écologiques et économiques qu'on se fixe.

2. POUR UNE CONSERVATION UTILE AUX ECONOMIES DE LA REGION

Une politique en périphérie du parc fondée sur la restauration puis le maintien de la bio-diversité et des stocks de ressources vivantes devra respecter l'altérité des modes de production locaux. Ce choix confiant n'exclut pas une inquiétude normale face à la conjoncture: densification du peuplement, prolifération du bétail ou désacralisation des rapports avec la nature, dont il faudra évidemment tenir compte.

Face à une évolution défavorable à la biodiversité et à l'harmonie des paysages, la protection s'est longtemps voulue "conservation" et s'est manifestée par une stratégie défensive. A tort ou à raison, c'est ainsi que les hommes du parc du Niokolo-Koba ont maintenu une certaine abondance dans une région qui épuisait ses ressources vivantes. Or, pour l'économie d'usufruit, les ressources produites par l'aire protégée dès sa mise en défens sont immédiatement "rentables" et exploitables. Qu'on le comptabilise ou non dans le bilan économique de la conservation, le transfert de richesse du parc vers les villages existe. La question est de savoir s'il se fait bien ou non. Le braconnage joue un rôle économique certain. Hommage du vice à la vertu, il est la preuve de la pertinence de la conservation. Cependant, il maintient la productivité de la collecte à un niveau bas et compromet l'avenir en perpétuant des comportements que la faiblesse des stocks animaux condamne par évidence.

Il conviendrait donc de déplacer le processus de prédation du parc vers les terroirs villageois et de l'y contrôler d'un commun accord plutôt que le condamner en soi sans chercher plus avant comme on l'a fait jusqu'à présent.

Le droit fondamental d'utiliser la faune perdurera si la population admet les effets de la chasse irresponsable et considère désormais le gibier comme le bien commun de la communauté. Une politique d'éco-aménagement des régions voisines du parc pourra alors pallier aux excès en matière de défrichement, de pâture, de cueillette et de chasse. Elle permettra de bien faire à l'EXTERIEUR du parc ce que le braconnage fait mal à l'intérieur.

Autrement dit, il faut que les comportements "cueilleurs" s'adaptent et que l'aire protégée soit vraiment admise en tant que telle. Cela implique l'organisation d'une partie des terroirs de la périphérie, la définition de calendriers de collecte et le calcul de quotas d'exploitation. Une telle gestion permettra de moduler la pression sur les ressources de façon à les maintenir à un niveau économiquement utile après avoir contribué à les régénérer.

LE NIOKOLO-KOBA COMME PARC NATIONAL

En tant que réserve ouverte au public, le Niokolo-Koba est créateur d'emplois et d'activités commerciales. Ce rôle peut être amélioré et mieux orienté au profit des communautés villageoises voisines.

Le maintien de la diversité génétique et l'augmentation de la biomasse animale est justifié en soi mais il est aussi la condition indispensable pour que le parc joue un rôle plus utile en périphérie. A ce propos, la mobilité permanente d'une équipe spécialisée et la réhabilitation de l'infrastructure et de la logistique du parc permettront une surveillance plus efficace.

Les programmes scientifiques devront appuyer les actions de sauvegarde des espèces étudiées. Une attention particulière sera portée à l'écologie et l'éthologie des espèces menacées. Le "produit parc" une fois amélioré sera promu auprès du public et des opérateurs économiques.

Les équipements nouveaux susceptibles d'être utilisés par la population seront réalisés à l'extérieur du parc.

LE NIOKOLO-KOBA COMME PEPINIERE

Les résultats d'une gestion plus efficace permettront au parc de devenir une banque génétique mais aussi un lieu d'expérimentation et de formation. Il pourra alors favoriser le redéploiement de la faune hors du parc à des fins d'exploitation. Si l'ensemble du programme est maîtrisé, les résultats seront rapides pour la petite faune. Un délai de quelques années sera probablement nécessaire pour l'hippopotame, le bubale et le cobe defassa.

Des programmes de recherche complétant les résultats obtenus par le décompte annuel de la grande faune doivent être réalisés:

- étude de la végétation: systématique, typologie des biotopes, étude de la productivité primaire, estimation de la capacité de charge. Il s'agit de fournir des informations utiles à la gestion du parc et de produire des modèles transposables à la périphérie pour les programmes de repeuplement et de gestion .

- étude du comportement, de l'alimentation et de la santé animale des espèces dès à présent utilisables en "ranching", en milieu naturel, en situation de captivité ou de semi-captivité : guib, cobe de Buffon, céphalophe à flancs roux, sylvicapre de Grimm, ourébi, phacochère, crocodile du Nil, etc...

- suivi des stocks de ces espèces par des programmes qui compléteront et préciseront la méthode utilisée pour le décompte annuel .

- étude du comportement, de l'alimentation et de la santé animale des grandes antilopes en milieu naturel en vue d'une utilisation économique ultérieure : hippotrague, bubale, cobe defassa et (si un éventuel programme de sauvegarde de l'espèce réussit) éland de Derby.

L'équipement technique du parc est également nécessaire pour lui permettre d'assumer son rôle de pépinière au profit de ses propres zones dévastées, de sa périphérie et du Parc du Badiar voisin.

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Les territoires des dix Communautés Rurales limitrophes du parc seront la "zone périphérique" au sens des Réserves de la Biosphère. A ce titre, ils constitueront l'espace privilégié de formation, d'investissement et de travail.

Les différentes parties du programme d'aménagement seront animées par des "projets autonomes" ou des ONG. En périphérie, le parc -outre son rôle d'animation- assumera sa part de travail dans le cadre de ses compétences spécifiques (réintroductions ou recharges, suivi des stocks animaux, etc...).

Un modèle existe. Il s'agit du programme de Nazinga au Burkina Faso, seule réussite en Afrique de l'Ouest dans le domaine de la gestion rationnelle des ressources naturelles vivantes par les populations. L'expérience du Zimbabwe (opération Campfire) sera également précieuse. L'aménagement de certains terroirs en tout ou partie permettra la reconstitution directe ou à partir d'élevage expérimentaux, de la faune économiquement utile. De telles opérations seront précédées d'une campagne d'information de la population et du personnel du parc lui-même. Mettre les bénéfices de la conservation à la disposition des populations, ne signifie pas livrer les ressources contenues dans l'aire protégée mais investir et se montrer responsable en périphérie après avoir sauvé le parc.

3. PROPOSITIONS D'ACTION

STRATEGIE DE SURVEILLANCE

La dispersion des postes de garde à petits effectifs doit être limitée au profit de la mobilité permanente d'une brigade de vingt à vingt-cinq éléments s'appuyant sur cinq ou six postes bien répartis et équipés pour la soutenir dans sa nomadisation. A plus long terme, une nouvelle formule recrutement doit permettre de maintenir les effectifs de surveillance autour de 60-80 personnes jeunes et opérationnelles.

LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURE

La logistique du parc doit être réhabilitée et adaptée au nouveau mode de surveillance: réseau radio, parc automobile et de vélos tous terrains, armement et engins de travaux publics pour l'entretien des pistes sont indispensables à la surveillance du parc. Les effets coûteux de la "rotation" et de l'éloignement de la Direction seront supprimés par la création d'une base-vie pour les familles des agents, en périphérie de parc. Elle abritera les services techniques du parc et sera le poste de commandement du conservateur. Les services sociaux et culturels de la base-vie seront utilisables par les populations voisines.

L'effet dommageable du "décrochement" des postes en saison des pluies sera supprimé de facto par la nomadisation permanente de la brigade spécialisée. Pour cela, une partie du réseau de pistes devra être pérennisée ainsi que certains accès au parc, pour que les postes d'appui à cette nomadisation soient opérationnels toute l'année.

L'entrée principale du parc sera construite à Wassadou pour être utilisée toute l'année. L'entrée par le radier de la Koulountou à l'ouest du parc sera réhabilitée et doublée d'un bac. La restauration de ces deux entrées facilitera la gestion et "rapprochera" le parc du public tout en permettant d'offrir des paysages spectaculaires dès le début de la visite (vallée de la Koulountou, plaine de la Gambie).

Les pistes de desserte des postes permanents appuyant la brigade mobile (400 km environ) seront pérennisées par empiècement des passages argileux et construction de petits radiers, aménagement des passages de pistes au niveau des rebords de cuirasse et reconstruction des ponts-radiers.

Le bornage des limites de la réserve et de sa zone tampon (profonde de 1 km) là où elle ne sont pas naturellement matérialisées est une des revendications de la population. Localement, ce bornage sera avantageusement remplacé par une barrière de protection des cultures contre les dégâts de la faune ou contre la divagation du bétail. Il est temps de commencer à clôturer le parc.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET SUIVI DE LA FAUNE

Trois stations de recherche sont nécessaires pour permettre de réaliser les programmes de recherche fondamentale et de formation, d'élevage expérimental de la faune et de sauvegarde des espèces menacées:

-une station généraliste incluant un fonds de documentation et équipée pour la formation des personnels est à prévoir dans le parc. Elle devra être facile d'accès facile en toute saison tout en étant bien située pour la recherche. Site souhaitable: gué de Batamba, près du lac Fourou.

-une station expérimentale spécialisée dans les méthodes d'élevage de faune, de réintroduction et de repeuplement doit être située près des milieux concernés, dans et hors du parc. Ses programmes concerneront essentiellement l'agrostologie, l'alimentation, la santé animale, le "game ranching", la tenue des stud-books et les techniques de repeuplement.

-une station spécialisée dans l'écologie et l'éthologie des espèces en danger (éland de Derby, lycaon, éléphant, chimpanzé, etc...) devrait compléter le dispositif technique. Elle sera habilitée éventuellement à gérer un espace clos et équipé pour permettre la protection rapprochée de certaines espèces de grande taille.

La recherche en sciences humaines -qui devra être développée surtout à l'ouest, au nord et à l'est du parc (les milieux bassari et bédik étant déjà bien connus)- se fait dans les villages mais pourra s'appuyer techniquement sur les stations de recherche.

ACCUEIL DU PUBLIC

Un éco-musée à l'entrée du parc à Wassadou et une salle de conférence pour l'information du public à Simenti, lieu d'hébergement principal du site, sont indispensables.

Remarques: les mesures accompagnant le bitumage de la route Dialakoto-Kédougou, autres que la pérennisation de 400 km de pistes (indispensable que la route soit réalisée ou non), et prévues par le financement de ce chantier, ne sont pas évoquées ici.

REDEPLOIEMENT DE LA FAUNE ET GESTION INTEGREE DES HABITATS EN PERIPHERIE.

Lorsque la philosophie proposée aura été discutée et précisée et les modalités de l'action définies avec les populations, les préalables fonciers réglés et les sites d'intervention choisis, les problèmes seront d'ordre essentiellement technique et sociologique. Même vis-à-vis d'une faune gérée de façon satisfaisante, la réapparition de stocks importants provoquera des convoitises et des tensions qu'il faudra arbitrer. La question du statut juridique de la faune

d'élevage (en milieu clos ou non) et celle des conditions de son exploitation doivent être imaginées dès à présent.

La maîtrise de la gestion des stocks doit revenir aux Communautés Rurales où le programme interviendra. L'appui technique d'une cellule spécialisée sera proposé aux populations par le parc et ses partenaires scientifiques. Elle n'interviendra que dans les communautés qui en feront la demande et qui maîtriseront la chasse sur leur territoire.

Quatre thèmes d'action peuvent être proposés en zone périphérique. Leur importance relative variera suivant le contexte. La liste n'est d'ailleurs pas limitative.

-organisation des parcours pastoraux et reconstitution des pâturages à andropogonées pérennes.

-amélioration des modes d'essartage et régénération active de la jachère.

-réintroduction de faune ou recharge (provoquée ou naturelle).

-adoption de règles en matière de cueillette et de chasse (quotas, calendriers).

L'expérience montre qu'une telle gestion de l'espace a des effets économiques en une dizaine d'année pour la grande faune (hippotrague, bubale, cobe defassa) mais dès cinq ans pour la moyenne et petite faune (cobe de Buffon, céphalophe, sylvicapre, guib, ourébi, phacochère). Ces délais pourront être plus courts ici car les sources d'approvisionnement en géniteurs sont présentes sur place. Ils peuvent être très rapides pour le petit gibier à plumes ou la cueillette de certains produits végétaux. Ainsi, des activités intéressantes pourront intervenir immédiatement, dans le respect d'un plan d'exploitation.

CONCLUSION: LES CONDITIONS DE LA REUSSITE.

Le marché de la faune existe. La viande n'est qu'un des débouchés de son exploitation, avec le safari-vision ou une chasse commerciale sérieuse. L'écoulement des autres produits issus d'une gestion respectueuse (panneaux de bambou, objets en bois, vannerie, miel, fruits sauvages, etc...) sera aisé car la demande existe et la technologie est déjà maîtrisée par la population.

Un avenir prospère de la Haute Gambie est possible par l'utilisation judicieuse du capital animal et végétal sauvé par le Niokolo-Koba malgré les imperfections inhérentes à toute oeuvre humaine. La création d'une aire protégée n'est pas une fin en soi mais une étape qui doit permettre à sa région de mieux bénéficier du potentiel sauvegardé.

Trois conditions doivent être remplies ici:

-que des mesures institutionnelles soient prises pour permettre aux populations de la région de modifier leur attitude vis-à-vis du gibier.

-qu'un partenariat scientifique et économique se manifeste. Les capacités d'investissement locales ne pourront pas supporter seules les charges d'un programme d'équipement du Niokolo-Koba et d'éco-aménagement des terroirs de sa périphérie.

-qu'un transfert de technologie et qu'une certaine aptitude à innover en matière de gestion rapprochée de la faune et d'aménagement de ses habitats rendent ce changement socialement possible et économiquement viable.

Le Niokolo-Koba propose une coopération pour la sauvegarde d'un patrimoine intéressant l'Humanité entière et la régénération de ressources fondamentales pour les économies de sa région. Son personnel prouve tous les jours ce qu'il est capable de faire sans aide extérieure mais des conditions indépendantes de sa volonté font qu'il sera de moins en moins efficace sans un minimum de solidarité internationale.

L'Histoire jugera durement la gestion de la faune en Afrique occidentale. Que chacun prenne ses responsabilités aujourd'hui, même s'il est déjà bien tard...